

En 1638 Jacques Dyel Duparquet, gouverneur de la Martinique pour la Compagnie des Iles d'Amérique, fait édifier sur l'éperon rocheux qui domine l'actuel Carénage, dans le site marécageux qu'on nommait alors le Cul de Sac royal, un fortin en bois qu'il baptise le Fort-Royal. En 1649 Duparquet achète à la Compagnie, pour la somme de 60.000 livres, la Martinique, Sainte Lucie, la Grenade et les Grenadines. Pour faciliter les transactions le roi a promis, que tout nouvel acquéreur serait anobli. Duparquet devient donc « *Seigneur propriétaire* », titre qu'il gardera jusqu'à sa mort en 1658. Mais le roi trouve la gestion des « *Seigneurs propriétaires* » un peu trop favorable au commerce étranger. Il décide donc de faire racheter les îles par la « *Compagnie des Indes Occidentales* » nouvellement créée. L'opportune présence d'une escadre de plusieurs navires de guerre commandée par le marquis de Trouville facilite les négociations : le 16 août 1665 la Compagnie rachète pour 240.000 livres « *la seigneurie, sols et propriétés de la dite isle Martinique et droits seigneuriaux consistants en capitation et droits de poids, acquis par ledit feu seigneur Duparquet.* » Cette seconde compagnie est dissoute en décembre 1674 et les îles sont directement rattachées au Secrétariat d'Etat à la Marine.

En 1675 le gouverneur général Jean-Charles de Baas (1667-1677) demande à l'architecte Blondel de tracer les plans d'une forteresse qui remplacera le fort de Duparquet. Selon le Père Labat, l'ouvrage sera fort mal exécuté par un nommé Payen « *plutôt médiocre maçon que bon ingénieur* ». Il sera donc repris et terminé sous le gouvernorat de son successeur Blénac qui lui donne le nom de Fort Saint-Louis en l'honneur de Louis XIV. En 1692 Blénac obtient que le bourg qui s'est péniblement développé autour du Fort devienne, sous le nom de Fort Royal, la capitale des îles du Vent et de Saint-Domingue en lieu et place de Basseterre de Saint-Christophe. L'intendant général chargé des questions financières réside à Fort Saint-Pierre. Le gouverneur général doit donc organiser une surveillance rapprochée : en 1694, le Père Labat est reçu à Fort Saint-Pierre par l'intendant Mets de Goimpy dûment cornaqué par les adjoints de Blénac, Guitaut, adjoint militaire, et Gabaret, gouverneur particulier de l'île. Le



siège de l'intendance sera finalement transféré à Fort-Royal en 1713.

Pendant tout le 18^{ème} siècle et la première moitié du 19^{ème} siècle, Fort-Royal devenue Fort-de-France en 1848, n'est qu'une ville administrative et militaire, moins riche et moins peuplée que Saint-Pierre. Défavorisée par le régime des vents à l'époque du monopole de la marine à voile, elle monte en puissance au fur et à mesure de l'arrivée des bateaux à vapeur. Elle dispose en effet d'une rade bien abritée, de vastes espaces où



il est possible de construire hangars et entrepôts et surtout d'une position centrale dans l'île.

Le journaliste américain George Kennan la décrit en 1902 comme « *une ville d'environ 16.000 habitants. (...) Vue depuis la mer, [elle] apparaît comme une masse compacte de toits rouges et de feuillages vert foncé s'étendant sur un terrain particulièrement bas et plat entre l'embouchure de la rivière Madame et les murs massifs d'un vieux fort apparemment désaffecté. Les bâtiments ont en règle générale deux ou trois étages et sont construits en briques ou en maçonnerie de gravaux recouverte de stuc. Bien qu'étroites, les rues sont propres, bien pavées et de petits ruisseaux d'eau limpide s'écoulent régulièrement depuis les collines dans des caniveaux ouverts.* »

L'ancienne place d'armes, la Savane, est devenue un jardin public « *de 360 mètres de long sur 200 mètres de large, entrecoupé d'allées ombragées par des sabliers, des tamariniers et de palmiers royaux.* »



Fort de France – La bibliothèque Schoelcher